TOURCOING

DIMANCHE 9 MAI :

Service médical : M. Deconinck, 59, r. Condorcet (Tél. 6.22); M. Delocqe, 181, r. de Mouvaux (Tél. 347.80).

Pharmacienne de garde : M. Bogaval, 8, pl. C.-Roussel ; M. Lecroart, 1 bis, r. de la Marlière.

Foyer Notre-Dame : à 15 h. 30, « Une petite qui voit grand ».

Loisirs littéraires : à 15 h. 30, « Charles d'Orléans, prince et poète ».

Aux « Loisirs littéraires et artistiques »

Sous les auspices du cercle des Loisirs, aura lieu, demain dimanche 9 mai, en l'une des salles de la « Brasserie de Mons-en-Barœul », Grand'-place, une conférence de M. J.-E. Vandendriessche, membre de la commission historique du Nord, sur les « 25 années de captivité de Charles d'Orléans, prince et poète (1394-1465) ».

Des œuvres de choix de ce délicat rimeur de la fin du moyen-âge seront interprétées au cours de la causerie, par Mlle Christiane Dubus, premier prix de diction du Conservatoire de Lille.

PATRONS sur mesure. 7, r. d'Havré. 3302

Le brevet sportif national

L'U.S.T. est chargée par la Direction départementale, d'organiser une session le 3 juin. Engagements avant le 20 mai, à M. Pierre Catteau, rue de Belfort, à Tourcoing. Mentionner les noms, prénoms, date de naissance, et association ou établissement scolaire des candidats.

Décès d'un militaire

Le maire a été avisé du décès du sergent Gérard Ladeous, survenu en Tunisie. Le défunt, qui faisait sa carrière militaire depuis 1935, était issu d'une famille de neuf enfants. Quatre de ses frères ont été mobilisés et l'un d'eux est encore prisonnier.

Ses parents habitent rue du Rhin, 22 ; ils ont été informés par les soins de l'administration municipale, qui leur a fait parvenir ses condoléances. A celles-ci, nous joignons les nôtres.

Au Foyer Notre-Dame

Dimanche 9 mai, à 15 h. 30, la troupe du Théâtre moral vourquenois donnera une représentation du grand succès « Une petite qui voit grand », la délicieuse pièce de G. et A. Acremant. Cette séance est organisée par la L. O. C. de la paroisse Saint-Christophe, au profit du mouvement populaire des familles. La location est ouverte au foyer.

Le paiement des soupes populaires

Les personnes, en possession de cartes de soupe populaire munies de tickets réglementaires dont l'effet expire le 15 mai (c'est-à-dire avec la 121e semaine de ladite carte), devront se présenter pour effectuer le versement de 15 frs afférent à la quinzaine du 17 au 29 mai :

Le lundi 10, de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 à 17 h., à l'école de filles, de la rue du Dragon, 33 bis, les cartes ayant comme centres de distribution les écoles des rues du Beau-Séjour, 2, de la Blanche-Porte, 4, du Bois, 83, du Dragon 33 bis, de la Fin de la Guerre, 107 et du Flocon, 62. — Le mardi 11, de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 à 17 h., à l'école de filles de la rue Houchard, 101 (entrée rue de la Baille), les cartes ayant comme centres de distribution les écoles des rues Saint-Blaise, 20, de la Latte, 226, Houchard, 101, Varsovie, 130, Montaigne, 16 et du Pont-de-Neuville, 132. — Le mercredi 12, de 8 h. 30 à 11 h. 30, à l'école de filles de la rue des Villas 10, les cartes ayant comme centres de distribution les écoles des rues des Villas, 10 et du Blanc-Seau, 27. — Le mercredi 12, de 14 h. 30 à 17 h., à l'école de garçons de la rue Achille Testelin, 229, les cartes ayant comme centres de distribution les écoles des places Albert-Thomas et de la Croix-Rouge. — Le mercredi 12, de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 h. 15 à 17 h., à la mairie annexe, les cartes ayant comme centres de distribution les écoles des rues du Calvaire, 52, du Commandant-Driant, 20, du Virolois, 17, de l'Epidème, 21 et du boulevard de l'Egalité, 36.

Les cours publics d'arboriculture

La prochaine séance de cours aura lieu au jardin de la Croix-Rouge, demain dimanche 9, à 10 h. M. Lasser, directeur des plantations communales, parlera de l'éclaircissement des fruits et des moyens de combattre les maladies et les insectes qui attaquent les fruits. Ces cours sont gratuits.

Une distribution de bons de chaussures

Une distribution de bons de chaussures (fantaisie, galoches, pantoufles espadrilles), à l'exception de tout bon chaussures usage-cuir, aura lieu à la mairie annexe, dans l'ordre ci-dessous.

Il est indispensable pour pouvoir profiter de cette répartition, de présenter la carte textile et la carte individuelle d'alimentation.

Seules les personnes n'ayant pas bénéficié d'attribution de bons pourront être admises à cette répartition.

Un consommateur ne pourra être servi que pour lui-même et les membres de sa famille vivant sous le même toit.

Lundi 10 mai, de 9 à 11 h. 30: secteurs 2 et 6; de 14 h. 15 à 17 h.: secteur 11; mardi 11, de 9 à 11 h. 30: secteur 12; de 14 h. 15 à 17 h.: secteur 10; mercredi 12, de 9 à 11 h. 30: secteur 9; de 14 h. 15 à 17 h.: secteur 7; jeudi 13, de 9 à 11 h. 30: secteur 8; de 14 h. 15 à 17 h.: secteur 1; vendredi 14, de 9 à 11 h. 30: secteur 5; de 14 h. 15 à 17 h.: secteur 4; samedi 15 mai, de 9 à 11 h. 30: secteur 3.

A la « Maison du prisonnier »

— La « Maison du prisonnier » communique :

Aux prisonniers rapatriés : Il est rappelé qu'une messe extra solennelle sera célébrée dimanche 9, à 11 h. 30, en l'église Saint-Christophe, en l'honneur de sainte Jeanne d'Arc.

Nos enfants et les prisonniers : Ces jours derniers, un Cercle amical d'enfants organisait une fête intime au cours de laquelle Mlles N. et C. Terrien, Bossé, Roose, Dhaze, et MM. Boose et Michel Malfait ont interprété différentes petites pièces et chants. Les petits artistes firent un appel en faveur des prisonniers. Ils purent ainsi recueillir 460 fr.

Un beau geste : A la suite de la manifestation sportive organisée par le Boxing-Club - tourquennois, MM. Houssay et Dujardin ont remis à M. Marescaux 10.000 fr. pour des prisonniers tourquennois. Les dirigeants du B. C. T. ont l'intention de donner prochainement un nouveau gala au profit des œuvres de la « Maison du prisonnier ».

Sombre histoire

La Société protectrice des enfants moralement abandonnés nous communique :

Un combattant tourquennois, rentré d'Allemagne après deux ans de captivité, trouve sa maison vide et dévastée ; ni femme, ni enfants, plus de mobilier, plus de linge, plus de vaisselle, plus rien !

Avec un courage qui l'honore, ce combattant recherche, retrouve femme et enfants et reconstitue son foyer. Des amis lui donnent un lit, une table, quelques menus objets; mais tout cela, combien insuffisant !

Aussi, dans ce grand dénuement, nous faisons un chaleureux appel au bon cœur de nos concitoyens pour un lit à deux places, quelques chaises, du linge, de la vaisselle, etc...

Les dons seront pris et remis par la Société protectrice des enfants moralement abandonnés.

Ecrire au siège de la société rue du Hase, 57, Maison des associés.

Plus de 100 Millions de lessives ont été faites avec Blanco. N'est-ce pas la plus belle des garanties ? Produit homologué 3062.

Challenge du nombre de basket

Le comité du challenge du nombre fait savoir au public que des billets de tombola sont en vente dans tous les centres sportifs de la ville. En réclamant votre billet au prix de 1 fr., vous avez la chance de gagner une superbe bicyclette exposé chez M. Hornaert, rue St-Jacques. Cinq billets donnent droit à l'entrée du terrain de l'U.S.T. où auront lieu les finales, le jeudi 3 juin.

Résultat de la journée du 6 mai : J.A.T. 1, 25 — U.S.T. 14; J.A.T. 2 22 — St-Louis 16; Pompiers 2, 40 — U.S.T. Vétérans, 26.

Sont convoqués au Chêne-Houpline, mardi 11, à 18 h. 30 : U.S.T. B—St-Michel et Pompiers 2—O.S.T.

TRAHIS PAR... UNE QUEUE DE VACHE. — Jeudi, le jeune André Desbonnet, 16 ans, domicilié 94, rue du Pont-de-Neuville, sortait de chez lui, emportant un sac d'où pendait une queue de vache. Survint un policier. Vu les explications confuses de l'enfant, une visite domiciliaire eut lieu qui permit de découvrir deux morceaux de viande de bœuf chez les parents du jeune Desbonnet. Cette viande et une certaine quantité d'abats étaient destinés à un boucher, M. Persoon, demeurant 66, rue du Pont-de-Neuville. Celui-ci déclara qu'il avait passé marché avec un inconnu pour cette marchandise qui devait servir à faire de la charcuterie. En l'absence de M. Persoon, la viande avait été déposée chez M. Desbonnet. La marchandise fut saisie et remise au centre d'abatage. Un procès-verbal a été rédigé contre les délinquants.

DEUX PETITES REINES PRENNENT LEUR VOL. — Un vélo appartenant à M. Roger Castelain, domicilié, 209, rue de la Bourgogne, a été volé dans la cour des appartements de l'avenue Dron. D'autre part, une bicyclette appartenant à Mlle Suzanne Trente-saux, 41, rue du Hase, lui a été volée dans la cour de son habitation.

UNE SAISIE DE TABAC. — Vendredi après-midi, le préposé Jean Cuvelier, de la brigade des douanes de Roncq, appréhenda, Grand'Place, Albert Fleischman, 27 ans, domicilié à Avion, 25 rue Gambetta, au moment où celui-ci allait mettre le pied sur le Mongy. Fleischman portait dans sa musette 4 kilos de tabac belge. En raison de la résistance que le fraudeur opposa au douanier, cet incident causa un attroupement de voyageurs et force fut au douanier de faire appel à un gardien de la paix pour maintenir le fraudeur. Ce dernier a transmis; le tabac a été saisi.

GROUPE DES VEUVES DE GUERRE ET DES PUPILLES DE LA NATION. — Les veuves inscrites peuvent passer dimanche de 10 h. à 12 h., 57, rue du Hase, pour retirer leurs demandes de cartes de chemin de fer : un jeu de dés aura lieu au profit des orphelins de la guerre; nombreux lots.

AUDITION D'ORGUE. — Voici le programme de l'audition d'orgue qui sera donnée dimanche 9 mai, au cours de la messe de 11 h. 30 en l'église du Sacré-Cœur, par M. Albert Heinrich, organiste : « Allegretto » de Guilleman; « Jesnne-d'Arc », de Gounod; « O salutaris », de Claussmann, et « Sortie », de Franck.

COMITÉ DES FIATS DE LA FAMILLE DU SOLDAT TOURQUENOIS. — En vue de l'organisation du repas du jeudi pour les enfants de prisonniers et des veuves de guerre du quartier, le Comité des Fiats, en accord avec le comité du prisonnier rapatrié, demande aux familles de faire inscrire leurs enfants d'âge scolaire, qui désireraient participer à ces repas, au siège, 129, rue du Touquet, à partir du dimanche 9 mai, de 10 h. à midi.

MOUVAUX

Les commandes de charbon

SECTEUR N° 1, à la Mairie. — Le 11: r. Mac-Mahon, de Roubaix, de Lille, de Tourcoing jusque Brasserie Lemaire, pl. de la Paix, carr. des Prés, av. Foch, pl. Délivrance, r. des Poilus, Marceau, Thiers, Dr Boullet, Kléber, Hospice, Jeanne-d'Arc.

Le 12: r. Alsace-Lorraine, Am.-Courbet, Basse, V.-Hugo, Durlez, Platanes, Lilas, Mirabeau, Isly, Négrier, Wasquehal, Triez, des Fleurs, Galliéni (jusqu'au bd Carnot) bd de la Marne, Carnot (jusque r. Faidherbe).

SECTEUR N° 2, à la Mairie. — Le 17: r. Escalette, Vauban, Faidherbe, Saint-Paul, Saint-Pierre, Nouvelle, Presbytère, Constantin, Pasteur, Château.

Le 18: r. Poissonnier, Turgot, Consro, Turenne, Galliéni (à partir du bouley, Carnot), r. Verte, J.-Jaurès, Epinette, bd Carnot (à partir r. Faidherbe), cont. Sacré-Cœur.

SECTEUR N° 3, au débit Thiemnont, r. de Tourcoing. — Le 19: r. de Tourcoing (de la Brasserie) Lemaire aux France), des Ravennes, Jean-Bart, Gambetta.

Le 20: r. Masurel, Rouget-de-l'Isle, Félix-Faure, Verdun, Lorthiois, Forgette, Baisieux, Vert-Pré, Galeté, des Champs, des Coulons.

UNION DES FAMILLES NOMBREUSES. — Les familles adhérentes ayant un enfants admis à la communion solennelle sont invitées à remettre au secrétaire, 47, rue des Ravennes, pour le 15 mai au plus tard, une attestation du curé de la paroisse ou du supérieur de l'institution. De plus, en vue d'aider les familles, le secrétaire se tiendra à leur disposition pour tous renseignements, tous les lundis de 14 à 18 h., 47, rue des Ravennes. Les familles qui désireraient faire partie de l'Union peuvent se faire inscrire. Se présenter muni des cartes de ravitaillement, de charbon, de textile, du livret de famille et de la carte de Priorité.

MARCQ-EN-BARŒUL

Distribution de charbon

Pour le mois de mai : Secteur 1 (Hôtel-de-Ville):

Lundi 10, de 8 h. 30 à 12 h.: rue de Tourcoing, chem. Poivré, cour Delcroix chem. Beuvorecque, Ferme des Marguerites, chem. de Ghesles, rue de Bondues, carr Dal, Pavé Stratégique, Molinel, Orchies; de 13 h. 30 à 16 h. 30: rues Ducroquet, Hospice, Lazaro, Clycines, Chrysanthèmes, Lilas, Place de Marcq, rue Raymond-Derain.

Mardi 11, de 8 h. à 12 h.: rues Chuffart, de Lille, cour Catry, Faidherbe, Quai, Meuniers, Menin, Vieux Four, Pierre-Becquet, Alliés; de 13 h 30 à 16 h. 30: chem. de l'Ecluse, rue du Gueuse, sent. du Queue, Château-Rouge, André-Coisines, Fouquet-Lelong, carr. Desquiens, Hautes-Loges, carr. Debuchy, chem. Halage, rues Riandérie, Raymond-Derain, av. Foch, Barrois, Verdun.

VACCINATION ANTIVARIOLIQUE. — Les enfants nés du 1er juillet au 31 décembre 1942, du 1er juillet au 31 décembre 1932, et les jeunes filles nées en 1922, doivent se présenter aux séances gratuites de vaccination suivantes ou fournir avant cette date un certificat de vaccination. Quartier du Bourg: Hôtel de Ville, le 11 mai, de 9 h. à 10 h.; quartier de Rouges-Barres: école Lamartine, rue Delcenserie, le 11 mai, de 15 h. 30 à 16 h.; quartier du Pont Plouich: école Cognacq-Jay, rue des Ecoles, le vendredi 28 mai, de 10 h. 30 à 11 h. 30.

VACCINATION ANTIDIPHTÉRIQUE-ANTITÉTANIQUE. — Des séances réservées aux enfants des écoles auront lieu à partir du lundi 10, dans les quartiers du Plouich, de Rouges-Barre et du Pont. Des séances destinées aux enfants ne fréquentant pas les écoles recommenceront à partir du 19 mai.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

INDESIRABLE. — Les gendarmes ont arrêté Norbert Lason, 34 ans, de Roeselare qui, bien qu'expulsé du territoire français, était venu s'installer 84, rue du Paradis. Il sera conduit à Lille et déféré au parquet.

A L'UNION SPORTIVE NEUVILLOISE. — Mardi 11, à 19 h., en la salle communale des fêtes, rue de Tourcoing, M. Lucien Leclercq, ex-arbitrepuis international, donnera une intéressante causerie descriptive sur les règles et la pratique du football.

AU SECOURS NATIONAL. — MM. Leurent, sous-délégué du Secours National de Tourcoing, et Pierre Dassonville, président de l'Union locale des familles nombreuses, ont assisté jeudi au dernier repas offert, au Cercle Saint-Joseph, à plus de cent personnes âgées. Le repas fut aimablement servi et les convives se retirèrent heureux d'avoir été ainsi l'objet de la délicate attention du Comité local du Secours national.

HALLUIN

PAROISSE SAINT-HILAIRE. — Les familles des travailleurs partis pour l'étranger sont cordialement invitées à une messe qui sera célébrée à l'intention de leurs chers absents, demain dimanche 9, à 7 h. 30. La même cérémonie se déroulera à N.-D. des Fièvres, pour les paroissiens du Colbras.

UNION DES FAMILLES NOMBREUSES. — Les mères de famille inscrites à l'Union locale pourront obtenir contre la remise de 40 points de la carte layette, 500 gr. de laine blanche, rose ou ciel au prix familial, sur présentation de la carte d'adhérente, au 37, rue Gustave-Desmettre.

PHARMACIEN DE SERVICE. — Dimanche 9, M. Emile Graye, pl. Eglise.

POINTAGE DES CHOMEURS, rue Gustave-Desmettre, lundi 10 et mercredi 12, de 15 à 16 h., et vendredi 14, de 10 à 11 h.

BONDUES

Une pétition, vieille de 176 ans, qui n'est pas satisfaite

Dans un article relatif au pavé de Bousbecque au Molinel, que nous avons publié le 19 avril 1943, nous transcrivions une pétition des édiles bondueis contre l'obligation qu'on voulait leur faire de supporter les frais de pavage et d'entretien de la partie comprise entre Linselles et Bondues.

Est-ce à dire qu'nos pères se montraient ennemis des chemins pavés ? Non — Et une pétition de 1767 en atest dans une autre pétition du 21 février 1767 et conservée aux archives de la mairie. — La voici :

« A Messieurs les députés des états et châtellenie de Lille.

» Remontrent très humblement les lieutenants, bailli, echevins et gens de loy de la commune de Bondues. Disant que le chemin qui conduit dudit lieu au village de Wambrechies n'étant pas praticable pendant la plus grande partie de l'année et particulièrement dans les temps où ils doivent conduire leurs lins à la rivière et en ramener les engrais propres à la culture de leurs terres, que cette interruption étant préjudiciable tant au bien public qu'à leur intérêt particulier, à cet effet:

» Ils ont recours vers vous, Messieurs, et vous supplient de leur accorder une certaine quantité de grès et bordures suffisantes, qui puisse les mettre en état de communiquer d'un lieu à l'autre.

» Reconnaissant d'ailleurs que leur communauté sera chargée de la construction dudit pavé et de son entretien. Ce faisant, etc ... »

Cette demande fut rejetée et les relations avec Wambrechies cessèrent bientôt, sans doute par l'établissement du pavé de Bousbecque où les cultivateurs intéressés allèrent faire rouir leurs lins

Aujourd'hui encore, aux périodes de grandes pluies et de dégel, le chemin de Wambrechies, devenu la rue César-Lordan, offre, au delà du carrefour du chemin de la Chappelle-la-Croix, le spectacle d'un bourbier où se creusent de profondes ornières au passage des chariots.

RÉUNION DES CULTIVATEURS ET MARAICHERS, lundi 10, à 16 h., à la mairie.

VACCINATION ANTIDIPHTÉRIQUE ANTITÉTANIQUE OBLIGATOIRE. — Les séances de vaccination commenceront la semaine prochaine. Les enfants qui ne fréquentent pas les écoles seront avertis par convocation individuelle. Il est recommandé aux parents de veiller à ce que leurs enfants soient présents lors des trois injections et qu'ils se présentent bien aux jours indiqués par la convocation. Les assujettis qui auraient été vaccinés par leur médecin de famille, depuis décembre 1942, sont priés d'apporter un certificat.

QUESNOY-SUR-DEULE

Les travaux de rectification de la Deûle à Quesnoy-sur-Deûle et Deûlémont

Les maires de Quesnoy-sur-Deûle et de Deûlémont viennent de notifier hier vendredi, à une vingtaine de cultivateurs, l'arrêté de M. le préfet du Nord en date du 14 avril, autorisant l'administration des Ponts-et-Chaussées (Service des voies navigables du Nord et du Pas-de-Calais) à occuper temporairement un certain nombre de parcelles de terrain en vue d'y effectuer des travaux de rectification de la Deûle.

Ainsi, pour la seconde fois, le canal de la Deûle va être rectifié dans son tracé, comme la été, voici une dizaine d'années, la Lys, entre Comines et Halluin.

Ces travaux auront surtout pour but d'améliorer la navigation et de faire disparaître dans la mesure du possible les inondations des cultures riveraines de la Deûle.

Mais, hélas ! la Deûle rectifiée traversera l'étang renommé du « Tourne cul » réservé aux pêcheurs quesnoyens ainsi qu'aux membres de l'Amicale des pêcheurs à la ligne des tramways et autobus de Lille et de sa banlieue. La perspective de la disparition de leur étang préféré n'a pas manqué d'émouvoir les nombreux pêcheurs qui, depuis bon nombre d'années, pouvaient se livrer à leur « sport » favori sur les berges de l'étang du «Tourne cul». En cet endroit, et à plusieurs reprises, des poissons ont été déversés pour assurer la production et les pêcheurs eux-mêmes ont, à tour de rôle et volontairement, prêté la main pour aménager la clôture de l'étang et en assurer la surveillance.

Il reste aux pêcheurs l'espoir de pouvoir aménager dans l'avenir un nouvel étang dans le bras de la Deûle qui sera laissé de côté après que le canal de la Deûle aura été rectifié. Mais, d'ici là, les chevaliers de la gaule auront encore bien le temps de s'adonner à leur passe-temps, en pensant au nouveau bief considérablement agrandi qu'on ne manquera pas de mettre à leur disposition et dans lequel les poissons de l'étang du « Tourne cul » pourront être rejetés.

UNE ARRESTATION. — Les gendarmes ont procédé vendredi à l'arrestation de Jean Lesage, 34 ans, ouvrier agricole à Verlinghem, demeurant à Canteleu-Lambersart, 36, rue Georges-Boldin qui est inculpé de vols de salaires et d'un lapin connnus au préjudice de M. Paul Vanderscheldon, maraîcher à Saint-André. L'inculpé a reconnu le vol de salades et persiste à nier le vol du lapin. Il a été déféré au parquet de Lille.

AUX AGRICULTEURS ET DÉTENTEURS D'ANIMAUX. — Les déclarations seront reçues dans l'ordre suivant : déclarants de route de Linselles, Veau, Bas-Chemin, Chêneau, Château-des-Bois, lundi 10, de 10 à 12 h. et de 15 à 17 h. — Justice, Belle-Promenade, Glattignies, Ville : mardi 11 mai aux mêmes heures. — Hameau du Tacaut : mercredi 12, de 10 à 12 h. — Hameau du Chien : jeudi 13, de 10 à 12 h. et de 15 à 17 h. — Hameau du Loup, Piaquet, Grand-Cabaret : vendredi 14, aux mêmes heures. — Hameau du Cœur-Joyeux : samedi 15, aux mêmes heures.

ROUBAIX

LA RELÈVE

A table, avec des prisonniers permissionnaires

(Ph. J. de Rx.)

Le repas des prisonniers de guerre en congé.

Deux cent cinquante mille prisonniers de guerre vont revenir en permission. Et déjà un millier d'entre eux sont dans leur foyer pour quinze jours, plus un supplément de deux jours à l'occasion de la fête de sainte Jeanne d'Arc. Après quoi, ils retourneront en Allemagne comme travailleurs libres...

Cinq de ces prisonniers sont de notre région. Le « Maison des prisonniers » a tenu à leur offrir, avant leur départ, un repas amical qui fut servi dans une salle du « Carrefour ».

Ils sont là, encore dépaysés, semblent-il, mal à l'aise dans ces complets vestons qu'ils n'avaient pas revêtus depuis trois ans.

Ce sont tous trois des hommes faits, que la guerre a arrachés de leurs foyers, de leurs métiers, et que la défaite retient encore loin de tout ce qui constituait leur vie paisible.

Cette permission, il l'ont accueillie avec joie, certes, avec transport. Mais déjà l'amertume du départ se fait sentir...

M. Henri Pruvost, président de la sous-délégation de Roubaix, les reçoit et leur parle. Il les comprend, il admet la dureté de cette demi-mesure. Mais aussi il fait ressortir les avantages appréciables qui leur sont accordés. A eux, prisonniers qui, sans la mansuétude du vainqueur, et l'habileté de nos gouvernants, n'eussent eu d'autres perspectives que les barbelés jusqu'à une paix peut-être encore lointaine.

Ils sont venus comme prisonniers ; ils retourneront comme travailleurs libres.... Et M. Pruvost parla aussi d'espoirs. Les prisonniers libérés agissent de toutes leurs forces en faveur de leurs camarades restés là-bas. Avec le gouvernement, ils ont déjà obtenu beaucoup, et ils n'en resteront pas là. Peut-être qu'un jour le poids de la défaite ne pèsera plus sur les mêmes épaules ?

* * *

Ajoutons que les organismes d'anciens prisonniers ont aidé de tout leur pouvoir leurs camarades en congé. Le Centre d'entr'aide leur a remis 500 fr., la « Famille du prisonnier » 500 fr. et l' « Aide aux prisonniers » 200 fr. La fraternité n'est pas un vain mot dans ce milieu-là.

On démolit une courée rue des Longues-Haies...

La cour Binet, rue des Longues-Haies (Ph. J. de Rx.)

La pioche du démolisseur vient de s'abattre sur la fameuse rue des Longues-Haies, devenue depuis quelques années, par décision de nos anciens édiles, rue Edouard-Anseele.

On est en train, en effet, de démolir la cour Binet et, avec elle, les quelques maisons qui lui faisaient front sur la rue, soit au total trente-trois habitations.

Encore qu'il ne s'agisse là que d'une entreprise purement privée, nous pouvons y voir le premier pas vers la démolition des fameuses courées qui firent le triste renom de la rue des Longues-Haies.

On sait que le plan d'équipement sportif de la ville prévoit, dans la périphérie, la construction de mille nouvelles maisons ouvrières, et la suppression de nombreux îlots insalubres; la rue Edouard-Anseele est particulièrement visée dans ce plan...

...et une cheminée d'usine

D'autre part, on est en train de démanteler une cheminée de l'usine Motte-Bossut, 78, boulevard Gambetta.

Environnée de tous côtés par de hauts bâtiments, il ne peut être question de la faire tomber d'une pièce. On la démolit donc brique par brique. Cette cheminée, qui était devenue inutile par suite de la concurrence de l'électricité sur la vapeur, avait 37 mètres de hauteur. De la place de la Liberté, on peut la voir, de loin, attaquée à son faîte par des pygmées qui, pourtant, auront raison du colosse.

(Ph. J. de Rx.)

La cheminée en démolition

Ces importants travaux sont assurés par l'entreprise de démolitions Raymond VANDEUCASTEELE, 81, rue du Fresnoy (Tél. 338.33), particulièrement apte, par l'ampleur et le moderniseme de son matériel, à mener à bien de tels travaux.

« La maison... à doubles parois »

Il ne s'agit pas, comme on pourrait le croire, du titre d'un roman policier, mais plus simplement de la particularité éphémère que présente actuellement une vieille bâtisse, sise 203, Grand'Rue, à l'angle de cette artère et de la rue Lacroix. Le propriétaire de cet immeuble vétusté et inhabité depuis des années, a décidé, en effet, d'ériger à sa place une construction plus moderne.

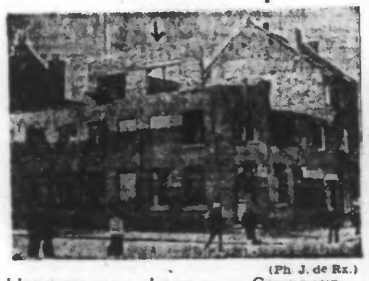

(Ph J. de Rx.)

L'IMMEUBLE SIS A L'ANGLE DE LA GRANDE-RUE ET DE LA RUE LACROIX (*La flèche indique le sommet du nouveau mur intérieur, qui seul subsistera*).

Mais comme la façade donnant sur la rue Lacroix est crappée, l'alignement, lui, demeurant, les nouveaux murs ont été bâtis à environ 0 m. 80 en retrait, sans que les précédents eussent été abattus pour cela. Ce qui fait qu'il existe, momentanément, dans notre ville, une « maison à doubles parois » ou, si l'on préfère, deux maisons emboîtées l'une dans l'autre comme certains jouets d'enfant.

Et cela nous remet en mémoire la mésaventure survenue le mois dernier à un cultivateur d'Etten (Hollande), mésaventure dont nos confrères belges en firent alors l'écho.

« Ce brave homme caressait le projet de se bâtir une nouvelle maison, sans vouloir, toutefois, en solliciter l'autorisation préalable. Aussi eut-il recours à un subterfuge peu ordinaire : à l'insu de l'administration communale il fit élever... à l'intérieur de sa grange, une habitation conçue selon ses goûts.

Puis, la bâtisse terminée, il démolit les cloisons extérieures et la nouvelle construction apparut, telle un jeune poussin brisant sa coquille. Mais la police intervint, dressa procès-verbal et l'architecte amateur fut condamné en justice, à une légère amende. Il fut, en outre, sommé de démolir son « œuvre », ce à quoi il ne pouvait se résoudre...

Mais une violente bourrasque souffla sur ces entrefaites, et l'édifice s'écroula comme un château de cartes, ensevelissant son constructeur et six membres de sa famille, qui n'en furent, d'ailleurs, avec des blessures légères.

Grâce, à Dieu, pareille éventualité n'est pas à craindre en ce qui concerne l'immeuble de la Grand'Rue, et les riverains peuvent continuer à dormir sur leurs deux oreilles !

DIMANCHE 9 MAI :

Aujourd'hui, ste Jeanne d'Arc; demain: st Antonin. — Soleil: 6 h. 20, 21 h. 15. — Lune: 1er quartier le 12. — Sapeurs-pompiers: n° d'appel 303.33. — Médecins de garde: de 7 à 21 h. (à n'appeler qu'en cas d'absence du médecin habituel): docteurs Louis Dispa, 160, r. de Lannoy; Albert Descarpentries, 109, r. de Tourcoing. —Pharmaciens de garde pour la région de Roubaix, du samedi, à 19 h., au lundi, à 9 h.: MM. Boulois, 13, r. de Mouvaux; Mouy, 267, r. Jules-Guesde, à Roubaix; Cauty, 32, r. de Lille, à Hem et Turlus, 4 r. du Crétinier, à Wattrelos. — Prisonniers de guerre rapatriés: à 10 h., réunion au Radio-Ciné, r. du Général-Sarrail. — Anniversaire de l'inauguration des soupes familiales: à 11 h. 30, messe à Saint-Antoine; à 13 h., repas offert à 150 personnes âgées. — Salle Pierre-Dupont, r. de Soubise: à 15 h. 30 « Le malade imaginaire » — Hippodrome: à 14 h., 17 h. et 20 h.: Cirque Bagay.

AU CONSERVATOIRE

Bientôt, le célèbre violoniste Jean Fournier

Jean Fournier, qui se fera entendre lundi, à 20 h. 15, salle Pierre-Dupont, rue de Soubise, appartient à une de ces familles privilégiées comme il en existe quelques-unes en France, qui ne donnent que des artistes et dont l'apanage semble être d'entretenir comme le bien le plus précieux la pure flamme de l'enthousiasme musical

Jean Fournier n'est d'ailleurs pas le moindre représentant de cette famille dont chaque membre trouve dans le berceau commun une lyre d'or pour premier jouet. Ce sera, lundi, un régal que de l'entendre interpréter Mozart, Bach, Beethoven, Paganini, etc... Location rue de Soubise.

Le « Malade imaginaire »

C'est demain, à 15 h. 30, que sera jouée la comédie de Molière. Les nombreuses personnes qui n'ont pu trouver place sont avisées qu'une seconde représentation aura lieu le 30 mai prochain.

COMMUNION - Missel Vespéral, cadeaux. G. Lehembre, 58, r. Lannoy.

Mort de M. Bessède, receveur buraliste

On nous annonce le décès, survenu hier vendredi, de M. Augustin Bessède, receveur buraliste de la rue de Raval, ancien journaliste.

C'était un homme affable et courtois à l'égard de tous, même de ses adversaires politiques.

—:— SALON MÉDARD —:—
Indéfr. vapeur - Teintures - Décolor. 68, rue du Gd-Chemin (Tél. 324.35)

« Rêve de gitane » a été représentée à Bruxelles

On sait le succès qu'a remporté chez nous l'opérette « Rêve de Gitane », M. Léon Delmulle, Mlle Franchella et la plupart des interprètes de la création sont actuellement à Bruxelles où, vendredi soir, sur la scène de l'Empire, cette opérette a inauguré une nouvelle carrière qui promet d'être longue.

Le succès de « Rêve de Gitane » hier soir à Bruxelles a été complet et nos artistes roubaisiens y recueilliront un légitime succès. Ils resteront encore de longues semaines dans la capitale belge.

Aux prisonniers rapatriés

Les prisonniers rapatriés sont invités à une réunion organisée par la Maison du Prisonnier et qui aura lieu demain dimanche 9, à 10 h., dans la salle du Radio-Ciné, rue du Général-Sarrail.

DEUX AUTOMOBILES ENTRENT EN COLLISION. — Mardi, un accident s'est produit au carrefour du Coq-Français. A cet endroit, une automobile pilotée par M. le docteur René Legrand, 206, rue Nationale, à Lille, qui venait du boulevard Gambetta pour remonter la rue du Coq-Français, y est entrée en collision avec une autre automobile qui venait en sens inverse. Cette deuxième voiture, qui appartient aux Hospices de Roubaix, était conduite par le chauffeur Eléber Carré.

Personne ne fut blessé. Tout se solda par des dégâts matériels.

FOURRURES AUX BRUYÈRES
9, rue du Bois, 9, ROUBAIX

Le secret de VIVIANE

On s'étonne de la beauté soudaine, irrécelle de la brune VIVIANE. Du jour au lendemain, elle est devenue prodigieusement belle.

Ne cherchez pas, VIVIANE a découvert le maquillage "RUBIS" de GEMEY et pour le soir le "POURPRE de TYR"

Gemey
Le maquillage des jolies femmes

WATTRELOS

PASSAGE DU PERCEPTEUR (au café du Lion blanc, angle des rues R.-Salengro et de la Gendarmerie), le jeudi 13, de 14 à 16 h.

TROP PERÇU. — Les porteurs d'un avis de dégrèvement de trop perçu sur impôt à la source reçu de la direction des contributions de Lille et daté du 27 mars, pourront se présenter le mercredi 19, de 9 à 12 h. et de 14 à 16 h., au café du « Lion blanc », pour toucher ce trop perçu La carte d'identité et l'avis de la direction seront indispensables.

UNION DES MUTILES ET REFORMES. — Dimanche 9, de 10 à 11 h., paiement des cotisations. Les membres de la section décorés de la Légion d'honneur sont priés de se trouver au siège à 11 h. 15.

CERCLE SAINT-JOSEPH. — Tournoi de boules entre les sociétaires: dimanche à 14 h., éq. Jules Segard cdt, Derache A., Castelain J.; éq. Emile Tighem cdt, Leveugle Aug., Lecroart P. — A 16 h.: éq. Emile Leveugle cdt, Leman Jules, Llagre Jules père; éq. Jean Bény Leclercq Jean, Segard Urbain. — A 17 h.: rencontre des deux équipes gagnantes.

— FOURRURES —
Mme ROBERT, 262, rue Carnot, à Wattrelos - Beaux choix de manteaux, jaquettes, PUTOIS, martres, etc. Robes et manteaux. 32701

Après 50 ans, sentez reverdir l'organisme en prenant de l'ail

Bienfaits de l'ail médicinal — 600 fois plus actif que la plante

Pour mettre fin aux troubles du sang et maladies de la cinquantaine - hypertension, varices, hémorroïdes, vapeurs, vertiges, migraines ou essoufflements, — prenez de l'*ail médicinal*, 600 fois plus actif que la plante. Bien connu sous le nom d'Ex'Ail, cet extrait inodore d'ail chlorophyllé est unique pour dissoudre les déchets qui épaississent le sang et les dépôts calcaires qui durcissent les parois des artères. Aussitôt un sang plus pur, plus fluide, circule dans vos artères assouplies si bien que la tension baisse naturellement. Les maladies cessent; les migraines, douleurs, varices ou hémorroïdes, rapidement soulagées, finissent par disparaître. Toutes les fonctions sont stimulées; l'organisme reverdit. Ex'Ail, tous pharm.

BELGIQUE

Le crime des dunes devant la cour d'assises d'Anvers

Vendredi, se sont poursuivis devant la cour d'assises d'Anvers, les débats de ce procès. Toute la journée a été consacrée à l'audition des témoins.

Aujourd'hui samedi ont lieu les plaidoiries et on espère que l'arrêt sera rendu dans l'après-midi.

Voulez-vous devenir Comptable ou Secrétaire ?
Adressez-vous à l'ECOLE DU FOYER et demandez le guide gratuit n° 22 ECOLE DU FOYER, 18, avenue de Anglais, La Varenne (Seine). 9046

CONVOIS FUNÈBRES

TOURCOING. — M. André LEHOUCQ, *son épouse;* MM. André et Jean-Paul LEHOUCQ, Mlle Françoise LEHOUCQ, M. le Professeur agrégé et Mme WAREMBOURG-LEHOUCQ et